

**Greffé du tribunal de première instance
de Saint-Pierre-et-Miquelon (97500)**



Date : Jugement en date du 13 avril 2022 constatant la cessation des paiements et prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans poursuite d'activité à l'égard de :

Dénomination

sociale : PASCALE TURPIN.

Forme

juridique : SASU.

Siège social : 7, rue Saint-Ollivier - B.P. 2002
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

N° Siren : 903 054 294.

Date de

cessation des
paiements : 1^{er} décembre 2021.

Liquidateur

judiciaire : SCP BTSG
Maître Clément THIERRY
22, Quai Gambetta
71100 CHALON-SUR-SAONE.

Les créances doivent être déclarées entre les mains du liquidateur dans un délai de DEUX MOIS à compter de la publication du jugement au BODACC.

Pour extrait certifié conforme, le 19 avril 2022

Le greffier

